L'autre catégorie de problèmes de l'information causant des efficiences du marché résulte de problèmes d'information propres aux différentes entreprises où il existe des asymétries ou des économies d'échelle en matière d'information. Ces problèmes découlent du besoin d'une société de chercher des partenaires, des distributeurs et des fournisseurs ainsi que des difficultés à déterminer la qualité des services pour lesquels elle essaye de passer des marchés. La preuve que les réseaux sociaux influent sur les flux et la structure du commerce montre que ces problèmes d'information sont pertinents sur le plan empirique.

Les intermédiaires sont une réponse du marché à ces types de problèmes. Les études montrent comment ceux-ci peuvent accroître l'efficacité, mais aussi que le premier meilleur résultat a peu de chances d'être atteint pour diverses raisons, y compris l'étroitesse du marché, les problèmes de ralentissement, les externalités des réseaux et les asymétries de l'information sur la qualité des intermédiaires eux-mêmes. Il existe relativement peu de données empiriques prouvant que les intermédiaires réussissent à faciliter le commerce international. On s'attendrait à ce que le marché pour les intermédiaires soit beaucoup plus développé dans certains secteurs et pays que dans d'autres; cependant cette question demeure aussi un sujet pour une recherche future.

L'argument en faveur d'un appui adapté à chaque société que fournirait le gouvernement pour répondre à ces questions d'information asymétrique est très peu convaincant parce que les données permettant de déterminer l'efficacité du marché des intermédiaires sont rares. La prestation de services par le gouvernement risque d'évincer les intermédiaires du secteur privé. En même temps, la politique pourrait jouer un rôle pour aider les sociétés à trouver des intermédiaires appropriés et à transmettre l'information sur la qualité et la réputation des divers services d'intermédiaires. Le personnel des consulats du gouvernement peut jouir d'un avantage comparatif dans la prestation de certains types de services d'intermédiaires (comme dans les relations avec les représentants étrangers); en pareils cas, la